



**Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 25 mars 2024**

Date de la convocation : mardi 19 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 48

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER, M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND, Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIÈRE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE, M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUÉYTO, M. Yves DEJEAN, Mme Catherine LOUVET-GIENDA, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Frédéric DAVAN, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE, Mme Pauline ROY LAHORE, Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, M. Stéphane DUSSARPS, M. Antoine CHEVALIER, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT, M. Patrice BARTOLOMEO, M. Jérôme MARBOT, Mme Julie JOANIN, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à M. Thibault CHENEVIÈRE), M. Jean-Loup FRICKER (pouvoir à Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Marie SALESSES (pouvoir à Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER), Mme Camille LE DELLIOU (pouvoir à Mme Marie MOULINIER), M. Jean-François BLANCO (pouvoir à Mme Emmanuelle CAMELOT)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Fabienne CARA

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 29 Partenariat avec l'association Culture Relax pour l'accueil des publics en situation de handicap complexe

Rapporteur : Mme Patricia WOLFS

Mesdames, Messieurs

Par délibération du 27 mars 2017, le conseil municipal de la Ville de Pau a approuvé la convention de partenariat avec l'association Ciné-ma différence.

Depuis, la Mission Handicap de la Ville de Pau en partenariat avec la Médiathèque André Labarrère propose 6 séances de cinéma inclusives « Ciné-ma différence », ouvertes à tous. Une attention particulière est portée à l'accueil des personnes en situation de handicap mental, avec troubles du spectre autistique et troubles psychiques pour leur permettre l'accès au cinéma comme tous les autres publics.

L'association Ciné-ma différence a changé de nom et est devenue l'association Culture Relax ; les séances de cinéma s'intituleront désormais « séances Ciné-Relax ».

Ce changement d'intitulé donne lieu à une modification de la convention tripartite entre la Ville de Pau, la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées et l'association Culture Relax.

Les autres engagements prévus par la convention restent inchangés.

Après avis de la commission Action Sociale et Vie dans la Ville du 12 mars 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 18 mars 2024, il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Approuver les termes de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat tripartite pour l'organisation des séances Relax, ci-annexé ;**
- 2. Autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire
François BAYROU